

N° 11-621-M au catalogue  
ISSN 1707-0511  
ISBN 978-0-660-77313-1

## Analyse en bref

# Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : attentes et réponses stratégiques, deuxième trimestre de 2025

par Shivani Sood

Date de diffusion : le 9 juin 2025



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

<b>Entreprises qui exportent vers les États-Unis .....</b>	<b>5</b>
<b>Entreprises qui importent des États-Unis .....</b>	<b>6</b>
<b>Toutes les entreprises .....</b>	<b>7</b>
<b>Méthodologie .....</b>	<b>9</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>9</b>

# Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : attentes et réponses stratégiques, deuxième trimestre de 2025

par **Shivani Sood**

Partageant la plus longue frontière terrestre au monde, le Canada et les États-Unis sont depuis longtemps des alliés, dont les économies sont profondément intégrées. Ensemble, les deux pays ont maintenu l'un des partenariats commerciaux les plus importants au monde, leur commerce bilatéral de biens ayant dépassé 1 billion de dollars pour une troisième année consécutive en 2024. En 2024, les États-Unis étaient la destination de 75,9 % des exportations totales de biens du Canada et la source de 62,3 % de ses importations totales de biens<sup>1</sup>. Parallèlement, les États-Unis sont demeurés le principal partenaire commercial du Canada en matière de services en 2024, représentant 50,2 % des exportations totales de services et 55,7 % des importations totales de services<sup>2</sup>.

Les chaînes d'approvisionnement des entreprises des deux pays sont profondément intégrées et les entreprises de plusieurs industries dépendent du commerce transfrontalier pour des composantes essentielles, des matières premières et des produits finis. Cette relation bilatérale renforce l'interdépendance économique et soutient l'emploi des deux côtés de la frontière. En 2023, plus de 2,6 millions d'emplois au Canada et près de 17 % de la valeur ajoutée totale dépendaient de la demande américaine pour les exportations canadiennes. Le secteur de la fabrication, l'un des secteurs d'activité les plus exposés au marché américain, dépendait de la demande provenant des États-Unis pour 42 % de sa valeur ajoutée. En outre, près de 688 000 emplois dans le secteur de la fabrication dépendaient de la demande des États-Unis, ce qui représente 41 % de la main-d'œuvre totale du secteur<sup>3</sup>.

Le récent changement d'administration aux États-Unis a apporté des changements importants aux politiques économiques, particulièrement dans le domaine du commerce international. Au début de 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % sur tous les biens entrant aux États-Unis en provenance du Canada qui ne sont pas conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique et des droits de douane de 10 % sur les exportations de produits énergétiques provenant du Canada. Par la suite, les États-Unis ont également imposé un droit de douane de 25 % sur l'acier et l'aluminium canadien. En réponse, le gouvernement canadien a mis en place une série de contre-mesures ciblées. Notamment, le Canada a imposé une contre-mesure tarifaire de 25 % sur 30 milliards de dollars d'importations en provenance des États-Unis et des droits de douane réciproque sur certains produits d'acier et d'aluminium<sup>4</sup>.

---

1. [Commerce international de marchandises pour tous les pays et les principaux partenaires commerciaux, base de la balance de paiements, mensuel.](#)

2. [Balance des paiements internationaux, compte courant, commerce des services par principaux partenaires commerciaux, trimestriel.](#)

3. [Valeur ajoutée des exportations, selon les industries, provinciaux et territoriaux.](#)

4. [Réponse du Canada aux droits de douane américains sur les produits canadiens.](#)

### Évolution des droits de douane entre le Canada et les États-Unis, de février au début d'avril 2025

1 <sup>er</sup> février 2025	L'administration américaine annonce son intention d'imposer un droit de douane de 25 % sur les importations en provenance du Canada et un droit de douane de 10 % sur les produits énergétiques. Le gouvernement canadien annonce des contre-mesures de 155 milliards de dollars.
2 février 2025	Les deux pays conviennent de retarder l'imposition de droits de douane et le gouvernement américain annonce un sursis d'un mois.
10 février 2025	L'administration américaine annonce son intention de rétablir un droit de douane de 25 % sur les importations de produits d'acier et de porter à 25 % les droits de douane sur les importations de produits d'aluminium à compter du 12 mars 2025.
13 février 2025	L'administration américaine annonce son intention d'imposer le « Fair and Reciprocal Plan » (plan équitable et réciproque) pour traiter des accords commerciaux non réciproques.
4 mars 2025	L'administration américaine impose un droit de douane global de 25 % sur les importations en provenance du Canada et un droit de douane de 10 % sur les produits énergétiques, les minéraux critiques et la potasse. Le Canada impose des droits de douane de 25 % sur 30 milliards de dollars d'importations américaines, et des droits de douane sur 125 milliards de dollars d'importations supplémentaires seront progressivement appliqués plus tard au cours du mois.
6 mars 2025	L'administration américaine annonce un sursis d'un mois pour les importations conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Les droits de douane canadiens sur 30 milliards de dollars de marchandises importées des États-Unis demeurent en vigueur.
12 mars 2025	Les droits de douane de 25 % sur les importations américaines d'acier et d'aluminium canadiens entrent en vigueur. Le Canada impose des droits de douane sur 29,8 milliards de dollars supplémentaires d'importations américaines à compter du 13 mars 2025.
26 mars 2025	L'administration américaine annonce des droits de douane de 25 % sur les importations d'automobiles en provenance du Canada, à compter du 3 avril 2025.
2 avril 2025	L'administration américaine annonce des droits de douane réciproques propres à chaque pays pour de nombreux partenaires commerciaux américains; le Canada est exclu de la liste des pays assujettis à un tarif douanier global et réciproque.
3 avril 2025	L'administration américaine impose un droit de douane de 25 % sur les automobiles canadiennes.
9 avril 2025	Le Canada impose des droits de douane de 25 % sur les véhicules non conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique importés au Canada en provenance des États-Unis et des droits de douane de 25 % sur le contenu non canadien et non mexicain des véhicules conformes à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique importés au Canada en provenance des États-Unis.

**Note :** Des renseignements détaillés sur les annonces de droits de douane sont disponibles sur la page [Nouvelles économiques canadiennes](#).

En avril 2025, les exportations de marchandises vers les États-Unis ont enregistré une forte diminution de 15,7 %, ce qui représente une troisième baisse mensuelle consécutive. Après avoir affiché de fortes hausses mensuelles consécutives qui ont mené à un sommet inégalé en janvier 2025, les exportations vers les États-Unis ont diminué de 26,2 % depuis. Parallèlement, les importations de marchandises en provenance des États-Unis ont fléchi de 10,8 % en avril. Par conséquent, l'excédent commercial de marchandises du Canada avec les États-Unis s'est rétréci pour s'établir à 3,6 milliards de dollars, ce qui représente le plus petit surplus depuis décembre 2020<sup>5</sup>.

Compte tenu des changements dans les droits de douane, les règles commerciales et l'administration américaine, l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises, menée du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025, a incorporé une série de questions ciblées afin d'évaluer les sentiments, les attentes et les réponses stratégiques des entreprises partout au Canada. Le présent document donne un aperçu des résultats de l'enquête et examine les répercussions prévues sur les ventes, l'incertitude commerciale et les prix de vente, ainsi que la gamme de stratégies d'atténuation adoptées par les entreprises pour naviguer dans le paysage économique en évolution. Afin de fournir une analyse exhaustive des tendances générales dans l'ensemble du secteur des entreprises, on examine les résultats de l'enquête portant non seulement sur les entreprises qui exportent vers les États-Unis et celles qui importent des États-Unis, mais aussi sur toutes les entreprises au Canada.

## Entreprises qui exportent vers les États-Unis

En 2024, 53 448 établissements au Canada ont exporté des biens, dont 86,6 % ont exporté des biens vers les États-Unis<sup>6</sup>. Selon les résultats de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises pour le deuxième trimestre de 2025, les entreprises qui ont exporté des biens ou des services vers les États-Unis au cours des 12 derniers mois ont réalisé en moyenne 27,0 % de leurs ventes totales sur ce marché.

5. [Le Quotidien — Commerce international de marchandises du Canada, avril 2025](#).

6. [Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs, selon le pays de destination](#).

Près du tiers (32,2 %) des exportateurs vers les États-Unis s'attendent à ce que les droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada aient une incidence élevée sur leur entreprise, tandis qu'un (19,8 %) s'attend à ce que ces droits de douane entraînent des répercussions moyennes. Au cours des trois prochains mois<sup>7</sup>, 71,9 % des entreprises qui exportent vers les États-Unis s'attendent à rencontrer des obstacles liés aux coûts, et plus des deux cinquièmes (40,8 %) prévoient des défis liés à l'exportation ou à la vente de biens et de services à l'extérieur du Canada. Plus des deux cinquièmes (42,9 %) des entreprises exportant vers les États-Unis s'attendent à une augmentation de leurs dépenses d'exploitation au cours des trois prochains mois, plus du tiers (35,4 %) prévoient une baisse de leur rentabilité et 3 entreprises sur 10 (30,4 %) prévoient une baisse de leurs exportations globales.

Puisque les entreprises prévoient ces répercussions, près des trois cinquièmes (56,8 %) de celles qui exportent vers les États-Unis ont déjà pris des mesures au cours des trois derniers mois pour atténuer les risques associés aux droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada. Près d'un quart (24,6 %) ont cherché de nouveaux clients à l'extérieur des États-Unis, et près de 1 sur 5 (18,1 %) ont reporté des dépenses ou des investissements majeurs.

En 2024, le Canada comptait 17 274 établissements du secteur de la fabrication qui exportaient vers les États-Unis<sup>8</sup>. Parmi les entreprises du secteur de la fabrication qui exportent vers les États-Unis, 82,5 % ont pris des mesures au cours des trois derniers mois pour atténuer les risques, plus des deux cinquièmes (43,8 %) cherchant de nouveaux clients à l'extérieur des États-Unis.

On a demandé aux entreprises comment elles s'attendaient à ce que divers aspects commerciaux — comme l'incertitude commerciale, les ventes, les coûts des intrants et les prix de vente — soient touchés au cours des 12 prochains mois par la nouvelle administration américaine. Parmi les exportateurs de biens vers les États-Unis, 6 sur 10 (60,5 %) s'attendent à une plus grande incertitude au cours des 12 prochains mois et plus du tiers (34,4 %) prévoient une baisse de leurs ventes aux États-Unis. Parallèlement, 11,0 % s'attendent à une augmentation de leurs ventes à d'autres pays, alors que près du double de cette proportion (21,8 %) prévoit une hausse des ventes au Canada. En ce qui concerne le coût des intrants, 52,1 % des exportateurs de biens aux États-Unis s'attendent à une augmentation des coûts des intrants de matières premières, et 31,5 % s'attendent à une augmentation des coûts des intrants de services. Près de la moitié (46,7 %) des exportateurs de biens aux États-Unis s'attendent à ce que leurs prix de vente augmentent.

Près de deux tiers (65,7 %) des exportateurs aux États-Unis ont déclaré être soit très optimistes, soit plutôt optimistes quant à leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, alors que plus du cinquième (21,7 %) sont plutôt pessimistes, 6,2 % sont très pessimistes et 6,3 % ne sont pas sûrs.

## Entreprises qui importent des États-Unis

En 2023, le Canada comptait 167 050 établissements qui importaient des biens, dont 69,2 % qui importaient des biens des États-Unis<sup>9</sup>. Parmi les entreprises qui ont importé des biens ou des services des États-Unis au cours des 12 derniers mois, le pourcentage moyen de leurs achats totaux provenant des États-Unis était de 28,8 %.

Les droits à l'importation augmentent le coût des produits importés dans le pays qui impose le droit de douane. Les entreprises qui dépendent de ces produits — que ce soit pour les matières premières, l'équipement ou les stocks — sont confrontées à des dépenses d'exploitation plus élevées, ce qui peut réduire leur rentabilité et peut à son tour entraîner une hausse des prix pour les consommateurs. Cette pression inflationniste, à son tour, réduit le pouvoir d'achat des consommateurs et influe sur la demande dans l'ensemble des industries. Parmi les entreprises qui ont importé des États-Unis au cours des 12 derniers mois, près du tiers (32,7 %) s'attendent à ce que les droits de douane imposés par le Canada sur les importations en provenance des États-Unis aient une incidence élevée sur leur entreprise, tandis que 17,4 % s'attendent à une incidence moyenne. Près du quart (23,4 %) des entreprises qui ont importé des États-Unis s'attendent à ce que leurs importations globales diminuent au cours des trois prochains mois, et plus des deux cinquièmes (42,9 %) prévoient une hausse des prix de vente de leurs biens ou services. Parallèlement, plus de la moitié (53,8 %) prévoit une augmentation des dépenses d'exploitation et plus du tiers (35,4 %) prévoit une baisse de la rentabilité.

7. L'enquête la plus récente a été menée du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025, et on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période de trois mois pourrait s'échelonner du 1<sup>er</sup> avril au 5 août 2025, selon la date à laquelle l'entreprise a répondu.

8. [Commerce selon les caractéristiques des exportateurs – Biens \(CCE\)](#), totalisation personnalisée.

9. [Commerce des biens selon les caractéristiques des importateurs, selon le pays d'origine](#).

On peut s'attendre à ce que les menaces tarifaires influencent les tendances commerciales et incitent les importateurs à augmenter les expéditions avant la mise en œuvre des droits de douane afin d'éviter des coûts plus élevés. Puisque le gouvernement du Canada a annoncé des contre-mesures sous forme de droits de douane sur les importations en provenance des États-Unis, près des trois cinquièmes (57,5 %) des entreprises qui importent des États-Unis ont pris des mesures au cours des trois derniers mois pour atténuer les risques. Le tiers (33,4 %) des importateurs des États-Unis ont cherché de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis, près du quart (24,6 %) ont augmenté l'approvisionnement national et un peu moins du cinquième (19,2 %) ont augmenté leurs stocks ou constitué des stocks de certains biens. Les trois quarts (75,5 %) des entreprises dans le secteur de la fabrication qui importent des États-Unis ont pris des mesures pour atténuer les risques au cours des trois derniers mois : plus des deux cinquièmes (44,5 %) ont cherché de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis et le tiers (33,9 %) a augmenté l'approvisionnement national.

On a demandé aux entreprises comment elles s'attendaient à ce que divers aspects commerciaux — comme l'incertitude commerciale, les coûts des intrants et les prix de vente — soient touchés au cours des 12 prochains mois par la nouvelle administration américaine. Parmi les entreprises qui importent des États-Unis, plus de la moitié (52,6 %) s'attendent à une plus grande incertitude commerciale, et une proportion similaire (53,7 %) prévoit une hausse des prix de vente de leurs biens ou services au cours des 12 prochains mois. En ce qui concerne les coûts des intrants, 60,3 % des importateurs s'approvisionnant aux États-Unis s'attendent à une hausse des coûts des intrants de matières premières, et 32,6 % prévoient une augmentation des coûts des intrants de service.

Parmi les entreprises qui importent des États-Unis, 71,5 % ont déclaré être soit très optimistes, soit plutôt optimistes quant à leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, tandis que 17,4 % sont plutôt pessimistes, 4,6 % sont très pessimistes et 6,5 % ne sont pas certaines.

## Toutes les entreprises

Les droits de douane imposés sur les importations ont des répercussions économiques considérables pour les entreprises des deux pays, et ces répercussions ne se limitent pas aux entreprises qui participent au commerce transfrontalier. Toutes les entreprises, qu'elles participent ou non au commerce international, peuvent être touchées par des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des coûts plus élevés pour l'équipement ou les pièces et une diminution de la stabilité du marché. Les fournisseurs de services nationaux, comme les restaurants et les entreprises de construction, peuvent observer des changements dans les coûts, les salaires et les dépenses des consommateurs en raison des fluctuations économiques liées aux droits de douane. Les droits de douane façonnent essentiellement le paysage économique bien au-delà du commerce, influençant l'emploi, l'investissement et la stratégie commerciale globale dans les deux pays.

Près du cinquième (18,1 %) des entreprises s'attendent à ce que les droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada aient des répercussions considérables sur leur entreprise. De même, près du cinquième (18,5 %) des entreprises s'attendent à ce que des contre-mesures sous forme de droits de douane imposés par le Canada sur les importations en provenance des États-Unis aient une incidence élevée sur leur entreprise. Plus du quart (26,4 %) de toutes les entreprises ont pris des mesures au cours des trois derniers mois pour atténuer les risques associés aux droits de douane imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada. Plus de 1 entreprise sur 10 a soit cherché de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis (12,2 %), soit augmenté son approvisionnement national (12,0 %), tandis que 7,5 % ont reporté des dépenses ou des investissements majeurs et que 6,7 % ont augmenté leurs stocks ou constitué des stocks de certains biens. Plus de la moitié (54,3 %) des entreprises dans le secteur de la fabrication ont pris des mesures pour atténuer les risques au cours des trois derniers mois. Près du tiers (32,2 %) des entreprises du secteur de la fabrication ont recherché de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis, plus du quart (26,4 %) ont augmenté l'approvisionnement national et plus du cinquième (21,0 %) ont augmenté leurs stocks ou constitué des stocks de certains biens.

On a demandé aux entreprises comment elles s'attendaient à ce que divers aspects commerciaux — comme l'incertitude, les coûts des intrants et les prix de vente — soient touchés au cours des 12 prochains mois par la nouvelle administration américaine. Parmi toutes les entreprises, plus des deux cinquièmes (43,1 %) s'attendent à une plus grande incertitude commerciale et plus du tiers (34,3 %) prévoient une hausse des prix de vente de leurs biens ou services. En outre, les deux cinquièmes (40,4 %) des entreprises prévoient des coûts d'intrants matériels plus élevés et plus du quart (26,4 %) prévoient une augmentation des coûts d'intrants de services.

Parmi toutes les entreprises, 7 sur 10 (70,0 %) ont déclaré être soit très optimistes, soit plutôt optimistes quant à leurs perspectives au cours des 12 prochains mois, tandis que 15,2 % sont plutôt pessimistes, 3,2 % sont très pessimistes et 11,7 % ne sont pas certaines.

**Tableau 1**  
**Obstacles à surmonter par les entreprises ou organismes au cours des trois prochains mois, deuxième trimestre de 2025**

	Toutes les entreprises	Entreprises qui exportent vers les États-Unis	Entreprises qui importent des États-Unis
	pourcentage		
Pénurie de main-d'œuvre	16,8	10,4	16,9
Recrutement d'employés qualifiés	24,9	26,5	29,5
Maintien en poste des employés qualifiés	19,2	21,9	20,3
Manque d'espace ou d'équipement	6,2	13,8	10,5
Coût des intrants	27,7	48,5	50,5
Coûts de l'immobilier, de la location ou de l'impôt foncier	20,1	21,0	23,0
Inflation	49,3	54,4	64,4
Taux d'intérêt et des coûts liés à la dette	26,4	29,6	29,8
Difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures provenant du Canada	12,3	16,4	24,7
Difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures de l'étranger	10,9	28,0	33,2
Maintien des niveaux des stocks	7,0	7,9	12,1
Demande insuffisante pour les biens ou les services offerts	16,2	26,8	24,0
Fluctuations de la demande des consommateurs	25,6	42,3	39,3
Capacité à attirer de nouveaux clients ou à maintenir la clientèle actuelle	21,6	32,9	29,8
Manque de ressources financières	15,2	16,0	22,1
Limites technologiques	4,4	6,1	5,7
Contraintes réglementaires	10,2	13,7	16,9
Coût des assurances	26,2	20,6	30,2
Coûts liés au transport	18,7	25,1	28,2
Obtention de financement	9,4	11,2	11,8
Intensification de la concurrence	19,4	29,2	25,2
Difficultés liées à l'exportation ou la vente de biens et de services à des clients d'autres provinces ou territoires	3,4	11,4	9,4
Difficultés liées à l'exportation ou la vente de biens et de services à l'extérieur du Canada	5,6	40,8	20,8
Maintien de flux de trésorerie suffisants ou gestion des dettes	17,3	21,4	25,3
Autre obstacle	1,9	2,1	3,1
Aucun	19,5	8,6	7,6
L'entreprise s'attend à des obstacles liés à la main-d'œuvre	35,0	36,8	39,7
L'entreprise s'attend à des obstacles liés aux coûts	65,4	71,9	80,5
L'entreprise s'attend à des obstacles liés à la chaîne d'approvisionnement	19,8	37,1	44,5

1. Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants quelles étaient leurs attentes pour les trois prochains mois. Par conséquent, cette période de trois mois peut s'être tenue du 1<sup>er</sup> avril au 5 août 2025, selon la date de la réponse de l'entreprise.

2. Les entreprises qui s'attendent à être confrontées à des obstacles liés à la main-d'œuvre anticipent au moins l'un des enjeux suivants : pénurie de main-d'œuvre, difficulté à recruter des employés qualifiés ou difficulté à maintenir en poste des employés qualifiés.

3. Les entreprises qui s'attendent à des obstacles liés aux coûts comprennent les entreprises qui envisagent au moins un des éléments suivants : coût des intrants; coûts de l'immobilier, de la location ou de l'impôt foncier; inflation; taux d'intérêt et des coûts liés à la dette; coût des assurances; ou coûts liés au transport.

4. Parmi les entreprises qui s'attendent à des défis liés à la chaîne d'approvisionnement, il y a les entreprises qui s'attendent à ce qu'au moins l'une des situations se produise : difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures provenant du Canada, difficulté à acquérir des intrants, des produits ou des fournitures de l'étranger ou maintien des niveaux des stocks.

**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (Tableau 33-10-0981-01).

**Tableau 2**
**Mesures prises au cours des trois derniers mois par l'entreprise ou l'organisme pour atténuer les risques associés aux tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les importations en provenance du Canada, deuxième trimestre de 2025**

	Toutes les entreprises	Entreprises qui exportent vers les États-Unis	Entreprises qui importent des États-Unis
	pourcentage		
Recherche de nouveaux clients à l'extérieur des États-Unis	3,7	24,6	11,6
Recherche de nouveaux fournisseurs à l'extérieur des États-Unis	12,2	29,3	33,4
Augmentation de l'approvisionnement national	12,0	24,1	24,6
Report de dépenses ou d'investissements majeurs	7,5	18,1	13,6
Report de plans d'investissement ou d'expansion canadiens	4,3	12,8	7,1
Acquisition d'entreprises basées aux États-Unis, ou établissement de partenariats avec des entreprises basées aux États-Unis, comme stratégie tête de pont	0,8	7,3	2,2
Exploration des outils financiers dans le domaine du commerce	0,9	5,9	3,3
Expansion des activités aux États-Unis	0,4	4,1	2,0
Augmentation de l'inventaire ou constitution de stocks de certains biens	6,7	16,9	19,2
Investissement dans des améliorations technologiques	2,4	6,2	6,0
Autres mesures	0,6	1,9	1,5
Aucune mesure n'a été prise	73,6	43,2	42,5

1. Les résultats présentés dans ce tableau sont fondés sur l'enquête dont la collecte de données a eu lieu du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé aux répondants d'indiquer ce que l'entreprise ou l'organisme avait vécu au cours des trois derniers mois. Par conséquent, cette période de trois mois peut s'être tenue du 1<sup>er</sup> janvier au 5 mai 2025, selon la date de la réponse de l'entreprise.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025 (Tableau 33-10-0993-01).

## Méthodologie

Du 1<sup>er</sup> avril au 5 mai 2025, des représentants d'entreprises de partout au Canada ont été invités à remplir un questionnaire en ligne sur la situation des entreprises et sur leurs attentes pour l'avenir. L'Enquête canadienne sur la situation des entreprises repose sur un échantillon aléatoire stratifié d'établissements commerciaux dans lequel les employés sont catégorisés par région géographique, secteur d'industrie et taille. L'estimation des proportions se fait à l'aide de poids calibrés afin de calculer les totaux de population dans les domaines d'intérêt. La taille totale de l'échantillon pour ce cycle de l'enquête était de 21 357, et les résultats sont fondés sur les réponses d'un total de 9 103 entreprises ou organismes.

## Bibliographie

Statistique Canada. 2025. Enquête canadienne sur la situation des entreprises, deuxième trimestre de 2025.